

Comment faire pour être vacciné par le centre de vaccination ?

Vous pouvez



téléphoner au centre de vaccination

OU



nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint

Un rendez-vous vous sera proposé au plus proche de chez vous.

Pourquoi un centre de vaccination ?

Le centre de vaccination permet de vacciner la population du département gratuitement. La vaccination permet de garantir une protection efficace contre les maladies infectieuses telles que :

- la diphtérie,
- le tétanos,
- la poliomyélite,
- la coqueluche,
- la rougeole,
- les oreillons,
- la rubéole,
- l'hépatite B, ...

Ces maladies peuvent entraîner de graves complications et laisser de lourdes séquelles, et même parfois pour certaines être mortelles. La médecine ne dispose pas de traitement vraiment efficace une fois que la maladie s'est développée, il faut donc empêcher sa survenue : c'est le but de la vaccination.

La vaccination comporte-t-elle des risques ?

Il peut y avoir des effets secondaires tels que la fièvre ou une douleur à l'endroit de l'injection. Il existe de très rares contre-indications que le médecin identifiera au moment de l'examen médical préalable à la vaccination.

Plus d'informations sur le site internet suivant : <http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/vaccination/index.asp>

Centre de vaccination du Cher

Ce service vous est proposé afin de vous faire vacciner sans avance de frais



Centre de vaccination du Cher

485 route de Varye
18230 ST-DOULCHARD

Téléphone : 02 48 27 28 15
Télécopie : 02 48 57 74 08
Messagerie : vaccination18@uc-irsa.fr
Site Internet : www.uc-irsa.fr



Calendrier vaccinal recommandé en France



À partir de 6 ans

2^{ème} rappel de Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche.

À cet âge l'enfant doit avoir reçu :

- 3 doses contre Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche
- 2 doses contre Rougeole-Oreillons- Rubéole
- 3 doses contre Hépatite B
- 1 dose contre Méningite C



À partir de 11-12 ans

**3^{ème} rappel de Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche
Vaccination des jeunes filles contre le papillomavirus Humain (cancer du col de l'utérus).**

- Entre 11 et 14 ans, 2 doses suffisent.
- Rattrapage possible entre 14 et 19 ans : 3 doses sont nécessaires.

À cet âge l'enfant doit avoir reçu :

- 4 doses contre Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche
- 2 doses contre Rougeole-Oreillons-Rubéole
- 3 doses contre Hépatite B (rattrapage possible jusqu'à 15 ans)
- 1 dose contre Méningite C (rattrapage possible jusqu'à 24 ans)

* Adultes ayant un projet parental, parents et fratrie et toute personne susceptible d'être en contact étroit et durable avec le futur nourrisson au cours de ses 6 premiers mois. Ceci concerne notamment les grands parents, les baby-sitters, les assistantes maternelles, ...

À partir de 25 ans

4^{ème} rappel de Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche.

À cet âge l'adulte doit avoir reçu :

- 2 doses contre Rougeole-Oreillons- Rubéole (rattrapage possible chez les personnes nées après 1980)
- 3 doses contre Hépatite B chez les personnes à risques
- 1 dose contre la coqueluche est recommandée chez les personnes en situation de cocooning* si leur dernier vaccin date de plus de 10 ans

À partir de 45 ans

5^{ème} rappel de Diphtérie-Tétanos-Polio.

À cet âge, l'adulte doit avoir reçu :

- 3 doses contre Hépatite B chez les personnes à risques
- 1 dose contre la coqueluche est recommandée chez les personnes en situation de cocooning* si leur dernier vaccin date de plus de 10 ans

À partir de 65 ans

**Un rappel de Diphtérie-Tétanos-Polio tous les 10 ans.
La grippe tous les ans.**

À cet âge l'adulte doit avoir reçu :

- 3 doses contre Hépatite B chez les personnes à risques
- 1 dose contre la coqueluche est recommandée chez les personnes en situation de cocooning* si leur dernier vaccin date de plus de 10 ans

Demande d'inscription

(REEMPLIR une demande par personne et la retourner à votre

CENTRE DE VACCINATION :
485 route de Varye 18230 ST-DOULCHARD
ou par email à vaccination18@uc-irsa.fr)

Nom :
(suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : H F

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél. domicile :

Tél. portable :

Situation socio-professionnelle :

1. Activité salariée Employeur :
..... Tél. :

2. Retraité, préretraité

3. En milieu scolaire (étudiant, etc.)

4. Chômeur de moins de 6 mois

5. Chômeur de plus de 6 mois : droits ouverts jusqu'au

6. Allocataire du RSA

7. En stage d'insertion

8. Assuré personnel

9. Autre cas : lequel ?
Intérimaire : oui non

0. Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE ou équivalent)